

RENTREE 2024



INFORMATIONS A
DESTINATION DES PARENTS
D' ELEVES DE
4^{ÈME}

ORDRE DU JOUR



- Informations générales
- Découpage et moments forts de l'année
- Spécificités de la classe de 4^{ème}
- L'UNSS
- Point sur les élections
- Bilan de rentrée
- Questions diverses

Effectifs/dates des rencontres



- **A ce jour** 422 élèves dont 105 en SEGPA
- Une petite supériorité des filles
- 65% de demi-pensionnaires

LES RENCONTRES :

- 2 réunions parents-professeurs au 1^{er} semestre :
 - Le 16/11/2024
 - Le 01/02/2025
- 2 bilans périodiques (**notes et compétences**) à récupérer lors des rencontres parents-professeurs

INFORMATIONS IMPORTANTES



- Secrétariat : 05 96717728
- Adresse électronique :
 - Secrétariat : ce.9720412r@ac-martinique.fr
- Le site du collège: site.ac-martinique.fr/clgdillon1
- Le Carnet de Liaison
- L'ENT (interface Pronote, cahier de textes numérique, relevés de notes, absences, punitions,...) : **être en veille**

Accueil des familles au collège



- Limité au maximum et extrêmement règlementé
- **Prise de RV systématique**

CONTACT IMPORTANT



- L'infirmière du collège assure le suivi des situations de santé.
- Elle assure une permanence au collège
- Vous pouvez la joindre au :

0696 385415

Inscription du collège au dispositif « 8h-18h »



- **Accueillir des élèves** dans les établissements scolaires et lutter contre leur isolement en dehors du collège, isolement qui favorise les conduites à risque, renforcées parfois par des horaires de travail des parents et des trajets pouvant être longs qui ne les rendent pas toujours disponibles lorsque leurs enfants sortent du collège.
- **Apporter une réponse** aux emplois du temps des collégiens qui peuvent être irréguliers certains jours en début ou milieu d'après-midi sans alternative d'activité ou d'accueil.

Inscription du collège au dispositif « 8h-18h »



- **Permettre la transformation** effective des conditions d'accueil des élèves dans les collèges de l'éducation prioritaire, propre à garantir un accueil qualitatif élargi pour tous les élèves au-delà du temps scolaire et respectant d'éventuelles contraintes locales.
- **Répondre aux besoins éducatifs des élèves**, en renforçant l'ouverture culturelle, les pratiques artistiques et sportives.
- **Garantir une meilleure réussite** scolaire dans cadre rassurant et épanouissant et identifié par les parents.

Inscription du collège au dispositif « 8h-18h »



- **Plusieurs partenariats en cours de consolidation avec des clubs sportifs et des associations culturelles**

Interdiction du téléphone au collège



- Une expérimentation sera lancée dans 199 collèges volontaires, pour instaurer la **pause numérique**, puis **une généralisation devrait intervenir au 1er janvier 2025**.
- Il s'agit de la mise à l'écart du téléphone portable durant la journée de cours.
- Plusieurs enjeux sont affichés derrière cette interdiction du téléphone au collège et dans les écoles :
 - prévenir les violences en ligne, notamment l'exposition aux images violentes et au cyber-harcèlement,
 - limiter l'exposition aux écrans,
 - et faire respecter les règles encadrant l'usage des outils numériques.

LES OUTILS A VOTRE DISPOSITION



Accès à :

- **l'ENT colibri,**
- **site du collège**

Semestre 1 : du 02/09/24 au 31/01/25



MOMENTS FORTS CLASSES DE 4^{ème}

Évaluations 4 ^{ème}	Du 9 au 27/09/24
Points de rentrée et présentation des élections	28/09/24
Rencontre parents mi-semestre	16/11/2024
Conseils de classes	semaine du 27/01/2025
Rencontre parents/professeurs S1	1/02/2025

Semestre 2 : du 03/02 au 05/07/2025



MOMENTS FORTS CLASSES DE 4^{ème}

Devoirs communs 4 ^{ème} générale	Semaine du 17 /02/25
Devoirs communs 4 ^{ème} SEGPA	Semaine du 17 /03/25
Forum des métiers	4/04/25
Stage élèves 4 ^{ème} SEGPA	Du 02 au 14/06/25
Rencontre parents mi-semestre 2	12/04/25
CC Semestre 2	Semaine du 9/06/25
Fête des méritants	Semaine du 30/06/25

COMBIEN DE PERSONNELS POUR ACCOMPAGNER VOS ENFANTS



- 41 professeurs
- 1 professeur documentaliste
- 2 conseillères principales d'éducation (CPE)
- 11 assistants d'éducation
- 9 AESH
- Autres personnels rattachés :
 - ✓ 1 assistante sociale
 - ✓ 1 infirmière
 - ✓ 1 secrétaire
 - ✓ 1 **médecin scolaire**
 - ✓ 1 psychologue de l'éducation nationale

COMBIEN DE PERSONNELS POUR ACCOMPAGNER VOS ENFANTS



- 28 agents techniques
- 3 secrétaires
- 1 gestionnaire, adjointe de la principale
- 1 directrice de SEGPA, adjointe de la principale
- 1 principal- adjoint
- 1 principale

LISTE DES PP DE 3^{ème}



- 4^{ème} Authenticité : M RIVON
- 4^{ème} Bienséance : Mme FLAMAND
- 4^{ème} CHAAP : Mme MADINSKA
- 4^{ème} Dignité : Mme BERNABE
- 4^{ème} Endurance : M. FLORENT
- 4^{ème} Force : M.CYRILLE

LES SPECIFICITES



LA CLASSE DE 4^{ÈME}

La classe de 4^{ème} ...



- Le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture,
- L'acquisition des compétences du cycle 4,
- L'acquisition des compétences du PIX (apprentissage numérique)
- Des accompagnements :
 - Le projet d'accueil individualisé (PAI)
 - Le projet personnalisé de scolarisation (PPS)
 - Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP)
 - Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)
- **Les Parcours Educatifs**
 - Le Parcours AVENIR
 - Le Parcours Citoyen
 - Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle
 - Le Parcours de Santé

LE PIX



- Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports généralise Pix à partir de la 5e, **avec une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3e au collège** et de Terminale au lycée général, technologique et professionnel, de CAP, et étudiants en 2e année de BTS et CPGE.

En classe ou en autonomie



Accompagné par l'enseignant, l'élève évalue et améliore son niveau de maîtrise du numérique, **en classe ou à distance**, au travers de parcours de test Pix proposés par l'enseignant ou grâce aux 16 compétences à tester en accès libre, disponible à partir de son profil Pix.

POUR ACCOMPAGNER VOS ENFANTS



- L'Accompagnement Personnalisé
- Devoirs faits
- Le tutorat
-

LES INTERLOCUTEURS



- Le Professeur Principal
- La documentaliste
- Toute l'équipe pédagogique
- La Psychologue de l'Education

PSY-EN



- Assure une permanence au collège **le jeudi**
- Reçoit au Centre d'Information et d'Orientation de Fort-de-France à Kerlys

Ouvert du lundi au vendredi sans RDV

✓ 9h-12h et 14h-17h30

✓ Ouvert pendant les vacances scolaires

LES OUTILS A VOTRE DISPOSITION



**CONSULTER
QUOTIDIENNEMENT**

**LE CARNET DE
CORRESPONDANCE DE
VOTRE ENFANT**

VOUS Y TROUVEREZ



- Le règlement intérieur du collège
- Les chartes (laïcité, harcèlement...)
- Le découpage de l'année/moments forts
- Les conseils pour réussir :
- Les reports des notes/disciplines
- Les modifications éventuelles d'EDT
- Les demandes de RV

AUTRE OUTIL A DISPOSITION



CONSULTER

REGULIEREMENT

LE COMPTE COLIBRI

VOUS Y TROUVEREZ



- Le travail donné par les enseignants**
- Les résultats de votre enfants**
- Les absences ou retards en cours**
- Les modifications d'EDT**
- Les messages du collègue**
- et bien d'autres informations importantes**

Une association à connaître



L'Association Sportive : animée par les professeurs d'EPS

- Elle œuvre dans le cadre général de l'UNSS.
- Elle offre des activités sportives variées le Mercredi après-midi.
- **La cotisation peut être prise sur les fonds sociaux**
- Inscriptions : auprès du professeur d'EPS de la classe durant le mois de septembre

Les représentants des parents



- La représentation des parents (*conseil de classe, conseil d'administration, CESC, conseil de vie collégienne*) est importante et attendue,
réunion le 28/09/24 de 8h30 à 11h00
élections le vendredi 12 octobre 2024

LES INSTANCES REPRESENTATIVES



Dans chacune des instances suivantes, les parents sont représentés :

- Le conseil d'administration.
- La commission permanente.
- Le conseil de discipline.
- Le conseil de classe.
- La commission éducative.
- Le CESC.

Le Conseil d'Administration



Sa composition :

1/3 de représentants des collectivités territoriales, de l'administration, et de personnes qualifiées.

- ✓ P + PA + G + DIR SEGPA + CPE (membres de droit).
- ✓ + 1 représentant de la commune siège.
- ✓ + 1 représentant de la communauté de communes.
- ✓ + 2 représentants du Conseil Départemental.
- ✓ + 1 personnalité qualifiée.

1/3 de représentants des personnels :

- ✓ 7 enseignants (élus) + 3 autres personnels (élus).

1/3 de représentants des usagers :

- ✓ 7 parents (élus) + 3 élèves (élus).

Le Conseil d'Administration



Son rôle :

- Il adopte le budget et le règlement intérieur de l'établissement.
- Il fixe les règles d'organisation de l'établissement.
- Il statue sur le projet d'établissement.
- Il délibère sur un certain nombre de sujets intéressant l'établissement.
- Il donne son avis sur les mesures de création ou de suppression de sections, options, ou formations complémentaires.

Elections parents



LE VOTE PAR CORRESPONDANCE SERA PRIVILEGIE

- Il est facile **ET** rapide
- Il suffira de remettre l'enveloppe à votre enfant qui la déposera dans l'urne à l'entrée du collège
- Il sera possible dès le 1^{er} octobre

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024

REUNION PARENTS



- **ECHANGES POINT DE RENTREE**
- **POINT SUR LES DEMANDES DE BOURSES**
- **INFORMATIONS ELECTIONS REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES**

QUESTIONS DIVERSES



- A vous la parole.....